

Communiqué

Pour diffusion immédiate Le 24 octobre 2007

numéro 07-229

Les services ambulanciers seront maintenant sous la Direction des services de protection

WHITEHORSE – Le premier ministre, Dennis Fentie, le ministre de la Santé et des Affaires sociales, Brad Cathers, et le ministre des Services aux collectivités, Glenn Hart, ont annoncé aujourd'hui que les Services médicaux d'urgence (SMU), qui offrent les services ambulanciers aux Yukonnais, seront transférés du ministère de la Santé et des Affaires sociales à la Direction des services de protection du ministère des Services aux collectivités. Le transfert du personnel aura lieu en décembre 2007 et est un élément clé de la modernisation de la structure générale des services d'intervention d'urgence au Yukon.

« Joindre toutes les agences offrant des services d'intervention d'urgence sous un même toit contribuera de façon positive à améliorer la capacité des services d'intervention d'urgence du Yukon », a dit M. Fentie. « Nous allons de l'avant en fonction de notre engagement à fournir les meilleurs services d'intervention d'urgence coordonnés qui soient partout dans le territoire. »

La nouvelle structure facilitera la mise sur pied de services harmonisés et mettra le potentiel de l'organisme en valeur, allégera la tâche des volontaires et augmentera la capacité générale des services d'intervention d'urgence.

Une partie de la modernisation comprend l'embauche d'ambulanciers de soins primaires à temps plein pour Watson Lake, Dawson, et d'autres collectivités où ce sera jugé nécessaire. Ces ambulanciers seront appuyés par les volontaires locaux qui offrent des services médicaux d'urgence.

Le ministre Cathers a mis l'accent sur le fait que le gouvernement continuera d'améliorer son programme professionnel de services médicaux d'urgence au sein de la nouvelle structure d'intervention d'urgence, et qu'il y aura toujours un lien entre les services médicaux d'urgence et le continuum de soins de santé au Yukon.

- « Le min istère de la Santé et des Affaires sociales terminera les discussions en cours avec les volontaires des services médicaux d'urgence au sujet de la rémunération », a dit M. Cathers. « Avant que le transfert prenne effet, nous tenterons d'arriver à une entente qui reconnaît la contribution importante de nos volontaires dans la prestation des services ambulanciers aux Yukonnais. »
- « Nous évaluerons tous nos besoins liés aux installations d'intervention d'urgence, à l'équipement, l'entretien et la formation », a dit M. Hart. « Le transfert des services médicaux d'urgence à la Direction des services de protection fournira de nouvelles possibilités permettant d'adopter une perspective plus globale de notre fonctionnement, y compris l'administration et la coordination du soutien afin d'assurer la protection, la sécurité et le bien-être des Yukonnais dans toutes les collectivités. »

Les Services aux collectivités rencontreront les intervenants clés, y compris le personnel et les volontaires dans les collectivités, pour entendre leurs recommandations, idées et opinions sur la meilleure façon de gérer les besoins particuliers de chaque collectivité yukonnaise en fonction de la nouvelle structure combinée de services d'intervention d'urgence.

-30-

Renseignements:
Roxanne Vallevand
Communications
Conseil des ministres
867-633-7949
roxanne.vallevand@gov.yk.ca

Doug Caldwell Communications Services aux collectivités 867-667-8065 doug.caldwell@gov.yk.ca